





Les îles

L'exposition du Muséum national d'histoire naturelle présentée à l'Espace Mendès France à partir du 2 mai nous fournit l'occasion de réaliser un dossier sur ce thème en focalisant sur les îles de Poitou-Charentes, Ré, Aix, Madame et Oléron. De multiples facettes sont abordées, en commençant par l'analyse de l'historien Dominique Guillemet, qui a étudié les îles de l'Ouest français et qui nous explique comment se sont forgés des sentiments d'insularité. L'académicien Jean-François Deniau, qui rend hommage à l'île Madame dans son dernier roman, nous donne sa vision des îles et de la mer. Le point de vue des îliens est exprimé au travers du reportage sur l'île d'Aix.

La recherche scientifique liée au milieu marin est importante dans notre région et régulièrement traitée dans nos pages. Ce dossier présente les travaux de deux chercheurs du Centre littoral de géophysique de l'Université de La Rochelle sur des thèmes fondamentaux et d'actualité : l'ensablement du littoral et les variations du niveau de la mer. Sans oublier le Centre d'études biologiques de Chizé, dont l'une des spécialités est d'étudier les populations animales dans les zones désertiques des terres australes.

L'insularité traditionnelle *dans l'Ouest français*

«L'île présuppose le continent», affirme Dominique Guillemet, qui fait l'histoire des îles atlantiques et explique comment s'est forgé le sentiment d'insularité

Entretien **Boris Lutanie** Photo **Bruno Veysset**



Dominique Guillemet est maître de conférences d'histoire moderne à l'Université de Poitiers et membre du Groupe d'études et de recherches historiques du Centre-Ouest atlantique (Gerhico). Nous avons publié un entretien avec cet historien sur la géohistoire et la notion de pays (*L'Actualité* n° 44, avril 1999). Ses recherches sur les îles de l'Ouest ont motivé une nouvelle rencontre.

L'Actualité. – D'où vient votre intérêt pour les milieux insulaires ?

Dominique Guillemet. – Comme souvent, le choix d'un sujet de recherche est le produit de rencontres, parfois fortuites. Il y a un quart de siècle, Alain Croix, aujourd'hui professeur à l'Université de Rennes II, m'a suggéré de choisir Belle-Ile-en-Mer comme sujet d'étude. Les sources historiques, réparties à Paris et dans tout l'Ouest français, étaient d'une telle richesse que j'ai consacré une décennie et ma thèse à l'histoire des paysages et des hommes qui les avaient construits entre le XIII^e et le XVIII^e siècle. J'ai ensuite élargi cette réflexion aux îles et au littoral de l'Ouest français ainsi qu'à quelques îles de la côte américaine. En effet, s'il existait un certain nombre de recherches en histoire maritime, axées sur le commerce ou l'histoire militaire, sur La Rochelle ou Rochefort pour prendre un exemple en Centre-Ouest, l'histoire du littoral (des pêcheurs et des naufragés, des sauniers ou des femmes de marins...) était, quant à elle, assez peu fréquentée dans les années 80. Nous étions très peu de chercheurs à travailler sur le rapport entre les hommes et la mer, et il était donc intéressant de creuser des pistes encore en friches. Rajoutez à cela un attachement profond à la côte saintongeaise...

Les îles bénéficient-elles d'un regain d'intérêt de la part de la communauté scientifique ?

Oui, mais il faut l'insérer dans une demande plus large, prolongeant le tourisme littoral né au XIX^e siècle. Aux départs de charters vers les Antilles répondent les autobus bondés de Belle-Ile-en-Mer, les pistes cyclables encombrées de Ré, les rendez-vous estivaux des plaisanciers venus passer quelques heures sur l'île Dumet ou à Cordouan, les importantes «processions» sur l'estran attirées par la pêche à pied les jours de grandes marées dans l'archipel de Chausey ou à l'île Madame. Le tourisme littoral, doublé par Thalassa ou les magazines de voyages, renforce la connaissance des îles, diffuse à la fois une vision des îles souvent stéréotypée et un souci écologique de défense d'un environnement menacé à la fois par la disparition d'activités traditionnelles et la surfréquentation touristique. Les demandes de diagnostic face aux

mutations accélérées depuis trente ans et le nombre des enseignants-chercheurs et des étudiants intéressés par ces sujets aboutissent de fait à une multiplication des études scientifiques sur les îles, par des historiens mais aussi des géographes, des juristes ou des ethnologues.

Votre recherche dépasse le cadre strict de l'analyse historique. Vous abordez l'île sous de multiples aspects : démographique, administratif, culturel, politique, économique... Est-ce la tentation d'une «histoire totale» ?

Votre question oppose en fait deux ou trois façons d'écrire l'histoire qu'il faut expliciter. Ce que vous



appelez le «cadre strict de l'analyse historique» renvoie implicitement à ce qu'a été longtemps l'histoire, une mise en forme chronologique, événementielle et plutôt politique. Beaucoup de livres de vulgarisation – y compris sur les îles – s'en tiennent encore à cette conception positiviste, née au XIX^e siècle, qui n'est pas la mienne. Je me reconnais au contraire mieux dans l'héritage de ce qu'on appelle l'école des Annales, née dans les années 1920/1930, où tout est objet d'histoire, sans hiérarchie de valeur a priori : le paysage, l'économie, la société, les faits culturels..., les objets quotidiens comme les mentalités. J'ai donc tenté tout naturellement d'étudier les insulaires sous chacun de ces angles, en essayant de comprendre les articulations entre les différents niveaux et les moteurs internes et externes des transformations

Page de gauche : cette carte réalisée vers 1576 par Pierre Rogier, seigneur de Migné, est considérée comme la première carte du Poitou. (Médiathèque de Poitiers)

Le piège de l'île comme objet d'étude, c'est qu'elle est justement un territoire fini, et qu'on a tendance à penser qu'on va pouvoir en construire une histoire totale, comme on en fait le tour à pied. Histoire globale à laquelle ont justement renoncé les successeurs des fondateurs de l'école des Annales, tellement les champs d'investigation étaient vastes à l'heure où les grands paradigmes tels le marxisme et le structuralisme montraient leurs limites. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les îles sont des lieux que concernent énormément d'archives, ce qui fait qu'aujourd'hui personne n'est en mesure d'épuiser l'ensemble de ces données. Des pans entiers

«CES PAYSAGES EN GRANDE PARTIE NÉS AU MOYEN AGE SONT LES FONDEMENTS DE CEUX QUE NOUS VOYONS PEU À PEU DISPARAÎTRE AU COURS DU XX^e SIÈCLE. LES TROIS QUARTS DES SALINES RÉTAISES DISPARAISSENT ENTRE 1866 ET 1951»

de l'histoire d'îles comme Oléron ou Noirmoutier nous échappent encore, malgré le travail des associations et des chercheurs qui s'y trouvent. Ceci étant, en intégrant dans des recherches personnelles forcément plus ponctuelles ce qui avait été produit par des centaines d'érudits depuis plus de deux siècles, j'ai essayé d'élaborer une grille de lecture historique des sociétés insulaires la plus totale possible, donnant à lire dans la longue durée chaque île et le littoral comme des systèmes où sont interdépendants chacun des éléments (paysages, sociétés, mentalités...) et en pointant les trop nombreuses pistes encore en friches.

Vous procédez à un découpage historique en commençant votre étude au Moyen Âge, pour finir à la Révolution. Cette vaste période constitue-t-elle une entité temporelle spécifique ?

Il fallait commencer cette étude au Moyen Âge, vers les XI^e et XII^e siècles. C'est, en effet, à cette époque que se mettent en place des paysages et des sociétés de très longue durée. Ce point de départ est souvent marqué par la colonisation et un peuplement plus massif des îles, et se traduit par la création de nouveaux paysages où la forêt régresse – voire disparaît – pour laisser place aux activités agricoles des céréaliculteurs, viticulteurs et autres sauniers. Ces paysages en grande partie nés au Moyen Âge sont les fondements de ceux que nous voyons peu à peu disparaître au cours du XX^e siècle. Les trois quarts des salines rétaises disparaissent entre 1866 et 1951. A Belle-Ile, le mitage et la dispersion des résidences secondaires détruisent aujourd'hui une géographie de l'ha-

bitat multiséculaire. Une histoire paysagère millénaire pouvait donc être envisagée. Cependant, à partir des XVI^e et XVII^e siècles, et surtout au XVIII^e siècle, certaines activités maritimes commencent à transformer les sociétés insulaires, telle la pêche à la sardine puis au thon, le cabotage, l'embarquement sur les vaisseaux de commerce ou de guerre.

Cette «maritimisation» s'accroît une fois la paix revenue après 1815 et on atteint au milieu du XIX^e siècle l'apogée démographique des îles avec environ 67 000 insulaires.

Cet essor est accompagné de transformations techniques et socioéconomiques de toutes sortes (apparition des conserveries, des chemins de fer – parfois même insulaires – qui emportent le poisson vers les sociétés urbaines dont la consommation augmente, du bateau à moteur...). Au-delà des permanences, par ces nouveautés, le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle méritaient un autre livre. J'en suis resté aux sociétés dites traditionnelles, d'avant la révolution industrielle.

Quels sont les critères déterminant la typologie des îles ?

Parmi les 1 260 îles et îlots de la côte française, et même parmi les seize grandes îles de l'Ouest étudiées, il y a effectivement île et île. Des critères de taille, d'éloignement du continent, de morphologie et d'altitude font qu'il y en a rarement deux pareilles, et ils y définissent par exemple différemment le rapport de l'homme à la mer. Paradoxalement, l'homme tourne souvent le dos à la mer parce qu'elle apporte l'ennemi, la tempête... mais ce n'est pas vécu de la même façon dans une île haute à falaises et dans une île basse sableuse sujette à inondations. Il y a bien sûr aussi des différences administratives ou culturelles non négligeables entre les îles bretonnes et picto-charentaises. Mais ce qui différencie véritablement les îles, c'est l'évolution de leurs sociétés sur plusieurs siècles, et faire leur histoire c'est plus pointer ces grandes ruptures que de savoir si Henri IV est venu dans l'île de Ré. Certaines d'entre elles vont demeurer, globalement, des îles de paysans, alors que d'autres vont développer des activités maritimes. La typologie des îles s'articule autour de cette rencontre entre deux activités concurrentes, entre la terre et la mer. Noirmoutier, Ré, Oléron ou Belle-Ile sont des îles agricoles, selon les cas, du sel, de la vigne, du blé et de l'élevage. La pêche peut y rester saisonnière : les paysans-pêcheurs de Belle-Ile-en-Mer restent longtemps des paysans, pêchant l'été et maintenant leur activité agricole. A partir de la fin du XVI^e et surtout au XVIII^e siècle, l'opportunité d'activités maritimes a cependant multiplié les gens

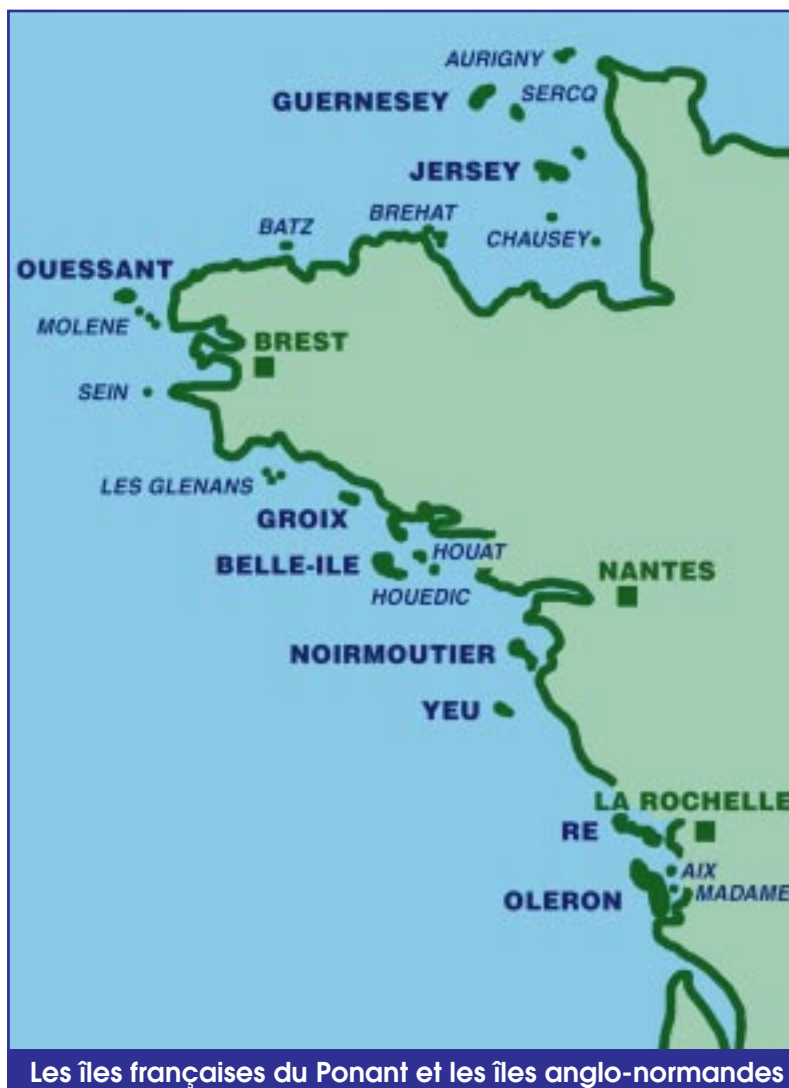
de mer dans certaines îles comme l'île de Bréhat, l'île d'Yeu, Ouessant ou les îles «de capitaines» du Morbihan.

Votre livre insiste sur une relation indissoluble : «L'île présuppose le continent». De quelle nature est cette relation ?

Cette phrase doit être interprétée à différents niveaux. N'oublions pas d'abord que les îles françaises datent d'une époque relativement récente, il y a souvent moins de 5 000 ans. Au début de l'ère préhistorique, ces îles n'existaient pas. D'un point de vue strictement géographique, ces îles dites «continentales» ne sont qu'un prolongement du littoral. «L'île présuppose le continent» ensuite parce que ces îles sont peuplées par des populations venues du continent proche. On assiste au Moyen Âge à des phases de migrations volontaires, de colonisations par les seigneurs. À l'historien et à l'ethnologue de dire si la rupture marine a défini des types de sociétés spécifiques ou, au contraire, si ces populations sont globalement identiques aux populations continentales. Enfin ces îles peuvent avoir besoin du continent, ponctuellement ou structurellement, dans la mesure où elles ne sont jamais pleinement autosuffisantes ni fermées sur elles-mêmes. Toutes – et pas seulement les plus petites – ont besoin de produits qu'elles ne fabriquent pas et souvent, à l'inverse, doivent impérativement vendre leurs productions. Certaines, comme l'île de Ré, ont été colonisées pour vendre du sel et du vin, et leurs seigneurs ou leurs marchands vendent au littoral tout entier, de la Méditerranée jusqu'à l'Europe du nord-ouest. Dès le milieu du Moyen Âge, ces îles sont ancrées dans des circuits économiques à l'échelle du pays, voire de toute l'Europe. Il ne faut surtout pas voir ces îles comme des micro-territoires isolés de tout. Même Sein ne peut vivre sans la vente de son poisson.

Est-il possible d'esquisser une théorie de l'identité insulaire ?

C'est quasi impossible pour des périodes où il n'y a pas de sources orales, mêmes transcrites, avec des populations très diverses, pauvres, analphabètes, qui n'ont pratiquement pas laissé de traces de leur sentiment d'île. Avant le XIX^e siècle, on peut néanmoins identifier des formes d'«insularisme», des comportements socio-politiques dans lesquels on peut lire la conséquence de l'insularité. Le meilleur exemple en est l'affirmation politique de la société insulaire face aux autres pouvoirs, en particulier celui de l'Etat lorsqu'il en menace les privilèges. Comme la Corse aujourd'hui, les îles du Ponant ont bénéficié de privilèges fiscaux importants, ne payant pas ou payant peu les princi-



aux impôts de l'Etat jusqu'à la Révolution, voire après. L'Etat ménageait en effet les îles parce qu'il avait besoin qu'elles soient peuplées pour dissuader les descentes ennemies et parce qu'elles étaient également des lieux de recrutement de gens de mer pour la marine royale. Mais que les hommes du roi oublient l'intérêt stratégique des îles pour la frontière marine et veuillent par rapacité les aligner sur la fiscalité continentale, et l'on voit alors, à Ouessant et dans l'île de Ré en particulier, les femmes manifester, parfois en recourant à la violence, face aux agents de l'Etat, pour la défense des privilèges communs. De ce point de vue, la Révolution a fait entrer la quasi-totalité des îles de l'Ouest dans le régime commun, unifiant la frontière fiscale.

Dans l'imaginaire régional, on a souvent tendance à associer les îles d'Aix, Ré et Oléron. Ce triumvirat revêt-il un statut particulier parmi les îles que vous avez étudiées ?

Les îles du sud, Noirmoutier, Ré, Oléron et Aix, se caractérisent par leur relative grandeur (à l'exception de cette dernière), par leur proximité continentale et par des données climatiques permet-

tant des activités qui n'existaient pas ailleurs. Les marais salants et la viticulture, entre autres, font que ces sociétés et ces économies se sont longtemps ressemblées jusqu'au XVIII^e siècle, même si d'indéniables différences les séparent aussi. Noirmoutier, Ré et Oléron sont un peu des îles sœurs. Ceci étant, les îles de Ré, d'Oléron et d'Aix étaient beaucoup plus importantes aux yeux de la monarchie. Une des spécificités des sociétés insulaires tient en effet, outre le rapport à la terre et à la mer, au poids de la guerre, et l'action de l'Etat est un indéniable facteur de différenciation insulaire. Le littoral représente une frontière en permanence menacée par les pirates puis les marines des Etats – espagnol, hollandais puis

«NOS ÎLES-PATRIMOINES DOIVENT-ELLES MOURIR, SELON LES CAS, DE LEUR ÉLOIGNEMENT, DE LA BANALISATION DE LEURS ESPACES ET MODES DE VIE, OU DEVENIR PAR UN JEU INVERSE MAIS AUSSI PERVERS DES ÎLES-MUSÉES OU DES ÎLES-GHETTOS POUR CADRES AISÉS VOIRE MILLIARDAIRES, COMME À NANTUCKET AUX ETATS-UNIS ?»

anglais – à partir du XVI^e siècle. Lors des dernières guerres de religions et lors du siège de La Rochelle en 1627, pendant lequel les Anglais débarquent alors dans l'île de Ré, Louis XIII et Richelieu prennent conscience que ces îles constituent une frontière qu'il faut défendre, un maillon central dans cette constitution de la frontière militaire littorale. Avec les premières fortifications de Saint-Martin-de-Ré en 1625 puis du Château-d'Oléron après 1633, l'Etat français construit ses premières forteresses insulaires et commence ainsi le premier «mur de l'Atlantique» que poursuivra Vauban. En effet, les îles charentaises furent ensuite intégrées dans le dispositif de défense du port et de l'arsenal de Rochefort à partir de Louis XIV. Après 1815, le littoral n'est plus vraiment menacé et ces forteresses sont converties en prisons, ce qu'est encore celle de Saint-Martin. Ces ensembles architecturaux, réhabilités, forment aujourd'hui un patrimoine rare, support du développement touristique. Fort-Boyard, îlot sableux devenu toute entier monument, qui n'a jamais servi militairement, peut alors devenir le symbole médiatique de la Charente-Maritime.

Votre regard sur les micro-sociétés insulaires met au jour un certain nombre de ruptures dans les habitudes de vie et de travail. Comment entrevoyez-vous l'avenir des îles du grand Ouest français ?

Nous avons déjà vu une des grandes ruptures dans l'histoire d'une partie des îles, celle où les hom-

mes sont passés à la mer, abandonnant l'agriculture aux femmes. La dévalorisation de l'activité agricole, commencée au XVIII^e siècle, s'est parfois traduite aux XIX^e-XX^e siècles par son abandon complet, comme à Molène, Sein, Houat et Hoëdic ou Groix. Dans cette dernière, il faut attendre 1953 pour voir relancer l'agriculture par cinq exploitants venus du continent.

D'un autre côté, lorsque certaines de ces îles ont connu des monoactivités dominantes comme la pêche ou le sel, ces activités spéculatives étaient étroitement liées au marché. Dans un contexte de forte concurrence, si la demande extérieure s'estompe ou s'arrête, les îles peuvent entrer en crise. Au tournant du siècle précédent, parce que ces activités traditionnelles régressent encore, s'accroît le déclin des îles, sauf pour l'île d'Yeu qui a pu maintenir une activité importante de pêche jusqu'à aujourd'hui.

La troisième rupture s'annonce avec le développement du tourisme, particulièrement important dans les îles charentaises et, en Bretagne, à Belle-Ile, Bréhat et l'île aux Moines. Ce tourisme de masse, qui se développe surtout après-guerre, a des effets paradoxaux. D'un côté, il maintient des activités insulaires et, sans lui, plusieurs îles seront en danger. A terme, se pose en effet la question du maintien de la population à Sein, Hoëdic ou Molène. On connaît les exemples d'îles britanniques dont on a évacué une population trop peu nombreuse. Mais ce tourisme salvateur s'accompagne en même temps de dégradations écologiques et d'un remplacement rapide des propriétés traditionnelles par des résidences secondaires.

Nos îles-patrimoines doivent-elles mourir, selon les cas, de leur éloignement, de la banalisation de leurs espaces et modes de vie, ou devenir par un jeu inverse mais aussi pervers des îles-musées ou des îles-ghettos pour cadres aisés voire milliardaires, comme à Nantucket aux Etats-Unis ? L'intégration dans des programmes nationaux et européens permettant à la fois la défense de l'environnement et le maintien d'activités et de populations insulaires permanentes, des politiques foncières et de réhabilitation de l'habitat fermes, des régulations raisonnables des flux – par la maîtrise quantitative des passages par bateaux et par ponts – seront de plus en plus nécessaires. Pour éviter des scénarios catastrophes déjà en marche. ■

Dominique Guillemet a publié chez Geste éditions en juin 2000 : *Les îles de l'Ouest, de Bréhat à Oléron du Moyen Age à la Révolution* (355 p., 25 cartes).